



Bien que de nombreux efforts aient déjà été engagés, les femmes gabonaises sont toujours confrontées à des difficultés diverses. Tous nos projets visent à l'amélioration et la promotion des droits des femmes.

UN COMBAT QUOTIDIEN

- Certaines lois demeurent encore fondamentalement discriminatoires, notamment celles qui portent sur le statut de la femme par rapport à celui de son époux.
- Un « plafond de verre » dans la vie économique empêche encore les femmes de pouvoir entreprendre et prospérer comme elles pourraient le faire.
- Les femmes ne sont que peu représentées dans les instances de décision.
- Les violences faites aux femmes sont toujours très élevées.
- L'offre sanitaire et la prise en charge médicale des femmes sont encore insuffisantes.
- La condition des femmes rurales n'est pas suffisamment prise en compte et valorisée.



ACTIVITES DE LA FONDATION

- Rencontre avec le Représentant ONU-Femmes et les OSC gabonaises sur la mise en place d'une plate forme de travail dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale sur les violences faites aux femmes (VFF) en 2014.
- Ateliers « leadership des femmes » en 2015.





La problématique de la protection des droits des veuves a été portée à l'échelle internationale par la Première Dame du Gabon, Sylvia Bongo Ondimba. Son action a conduit les Nations Unies à adopter, la journée internationale des veuves afin de mobiliser l'opinion nationale et internationale afin d'obtenir une meilleure défense des droits des veuves.

1673
veuves accompagnées

164 590
appels traités sur la ligne verte 1455

16 177
personnes sensibilisées

25 993
rubans mauve distribués



ACTIVITES DE LA FONDATION

- Création d'une cellule d'accueil, d'écoute et de conseil au sein du Centre Mbandja de Libreville pour accompagner les veuves dans l'appropriation de leurs droits.
- Ouverture du 1455, ligne téléphonique gratuite à destination des veuves en détresse.
- Plaidoyer de la Première Dame à l'Assemblée Nationale en vue de l'adoption de mesures en faveur des veuves.
- Réalisation des campagnes de proximité afin d'informer un plus grand nombre sur l'évolution de la législation en matière de protection du conjoint survivant.
- Edition du Livre sur la situation des veuves au Gabon.





Depuis 2011 à travers le programme « Tous Unis pour la Santé de la Mère et de l'Enfant », la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la famille œuvre pour le renforcement de la prise en charge des femmes enceintes en soutenant les maternités à travers le Gabon.

65

structures de santé bénéficiaires

139

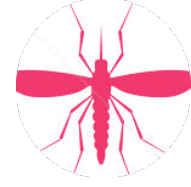
personnels formés

20 550

kits d'accouchements distribués

57 260

moustiquaires distribuées



ACTIVITES DE LA FONDATION

- Diagnostic au niveau national des services de santé maternelle et infantile avec l'AMREF, plaidoyer.
- Dons de kits de dépistages pour la Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant.
- Equipement en ambulance, tables d'accouchement, réhabilitation de maternités.





Depuis 2013, la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la Famille s'engage dans la lutte contre le cancer au Gabon, et en particulier contre les cancers du sein et du col de l'utérus. L'objectif est de réduire l'incidence et la mortalité des cancers féminins les plus fréquents.

27 607

femmes dépistées des cancers du sein et de l'utérus



233

prestataires de santé formés



46

structures de santé /5 régions dotées en équipements et consommables pour la DPCSC



160 000

femmes directement informées sur les cancers par les volontaires de la FSBO



La détection précoce des cancers du sein et du col de l'utérus peut réduire de 25% leur taux de mortalité.



ACTIVITES DE LA FONDATION

- Implantation de la Détection Précoce des Cancers du Sein et du Col de l'utérus parmi les programmes des activités du Ministère de la Santé.
- Organisation annuelle de la campagne « Octobre Rose ».
- Développement de partenariats au niveau national et international: Fondation Lalla Salma, King Hussein Cancer Foundation, Laboratoire Roche, services de santé militaires pour l'accès dans les région.





La Maison d'Alice, est conçue pour accueillir les malades du cancer et leurs proches venus des zones reculées de la capitale ou du pays et ne disposant pas d'options d'hébergement à proximité ou de moyens de transport fiables pour suivre leur traitement en continu à l'ICL.

LA MAISON D'ALICE POURQUOI?

- Améliorer les conditions sociales et psycho-affectives des patients afin d'augmenter les taux de guérison.
- Héberger les patients durant la période de leur traitement ambulatoire et éventuellement un membre de leur famille.
- S'assurer que les patients suivent régulièrement certains traitements comme la chimiothérapie, la radiothérapie en cure ambulatoire.
- Apporter un soutien moral et psychologique.
- Informer, éduquer et communiquer sur le dépistage, le diagnostic et le traitement des cancers.
- Soutenir les patients sur le plan administratif et organiser des ateliers d'animation et d'éducation pour les enfants malades.



Etat des travaux de la Maison d'Alice



Les chiffres du Cancer

Au Gabon,

- 20% des patients malades du cancer interrompent leur traitement faute d'hébergement à Libreville (chiffres 2013)
- 400 décès/ an sont dûs aux cancers féminins (chiffres 2013)
- 20 studios avec terrasse pour accueillir les patients





Lancé en décembre 2010, le microcrédit Akassi est réservé aux femmes et groupements de femmes pour les accompagner dans la création ou le développement d'activités à caractère agricole, artisanal ou commercial.



1 899

Projets financés

1 804

Femmes ont intégré le système bancaire gabonais

Témoignage

“Auparavant, de nombreuses femmes avaient honte de vendre des produits au marché et préféraient rester assises chez elles. Désormais, avec Akassi, les choses ont changé pour les femmes, car aujourd’hui on peut faire des affaires comme tout le monde. Maintenant je gère mon argent comme je l’entends et suis indépendante de mon mari”

Solange Okomé Minko, vendeuse de fruits et légumes

Répartition sectorielle d’Akassi

A	Distributeur	20%
B	Agriculture	5%
C	Commerce	75%

